

■ **Auberge de la Croix-Blanche Sàrl en liquidation**, à Marsens, CH-217-0441640-5, exploitation d'établissements publics, etc. (FOSC du 19.10.2006, p. 5). Par ordonnance du 31.10.2006, le Président du Tribunal de la Gruyère, à Bulle, a suspendu la procédure de faillite faute d'actif.
Journal no 4721 du 10.11.2006
(03638896 / CH-217.0.441.640-5)